



orchestredechambredeParis

L'Orchestre de chambre de Paris recherche un apprenti pour sa bibliothèque musicale pour la saison 19-20

« Créé en 1978, l'Orchestre de chambre de Paris avec son directeur musical Douglas Boyd est composé de 43 musiciens permanents et de 14 personnels administratifs et techniques. L'OCP a pour vocation de promouvoir le répertoire d'orchestre de chambre à Paris, en France et à l'étranger, d'encourager la création musicale et de développer un projet artistique et territorial fort, et structurant dans l'est parisien particulièrement en direction des jeunes et des personnes peu sensibilisées à la musique. Orchestre associé de la Philharmonie de Paris, l'Orchestre de chambre de Paris développe des partenariats avec de nombreux autres lieux parisiens dont le Théâtre des Champs-Élysées, le Centquatre, la salle Cortot, le Théâtre 13, etc. L'Orchestre de chambre de Paris, labellisé Orchestre national en région, bénéficie des soutiens de la Ville de Paris et de la Drac Ile-de-France Ministère de la culture et de mécènes privés. »

Mission :

Placé au sein du service Production – Régie – Bibliothèque de l'orchestre, l'apprenti participera à la préparation des concerts en aidant à la gestion du matériel musical, au travers notamment des tâches suivantes :

- Relation avec les éditeurs : devis, commande, réception et retour des matériels d'orchestre
- Recherche d'effectifs, vérification des instrumentations
- Report des coups d'archet, coupures, transposition, montage, scans / photocopies
- Gestion du fonds de partitions (mise à jour, archivage, prêts)
- Relation avec les musiciens titulaires et remplaçants pour transmissions des partitions
- Sporadiquement, régie d'orchestre légère en soutien

Profil :

- Etudiant issu de musicologie ou management de la musique
- Très bonne maîtrise du solfège, alliée à la pratique d'un instrument à cordes
- Maîtrise des outils informatiques courants (Word, Excel...)
- Pratique de l'anglais

Cadre et conditions de l'apprentissage :

Le contrat d'apprentissage s'effectue dans le cadre de la **Licence professionnelle « Métiers de la scène lyrique » du CFA Métiers des arts de la scène option bibliothécaire musical.**

Le candidat doit avoir 29 ans maximum, avoir validé un Bac+2 et justifier de solides connaissances musicales. Au terme de son année, il pourra valider une Licence professionnelle de niveau Bac+3, délivrée par l'Université de Lorraine, partenaire du CFA Métiers des arts de la scène.

Candidature à envoyer (CV et lettre de motivation) dès que possible, à :

Orchestre de chambre de Paris
M. Gourgues, Bibliothèque
221 avenue Jean Jaurès, 75019 Paris
Tél. 01 41 05 72 40

apprentissage@ocparis.com

en copie au : cfa@opera-national-lorraine.fr

Pour plus d'informations sur les activités de l'orchestre : www.orchestredechambredeparis.com

Pour plus d'informations sur le CFA Métiers des Arts de la Scène – Opéra National de Lorraine et la Licence Professionnelle Métiers de la scène lyrique

Contactez Annabelle SALMON, scolarité au 03.54.50.60.93 ou à l'adresse cfa@opera-national-lorraine.fr

www.cfa-operaorchestre.fr